



Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

Innovation, Science and
Economic Development Canada

2022

Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises

Analyse des données, deuxième semestre de 2022

Ce document présente des données sur l'activité de prêt aux entreprises tirées de l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises de Statistique Canada, de l'Enquête auprès des responsables du crédit et de l'Enquête sur les perspectives des entreprises de la Banque du Canada et du Canadian Business Lending Index de PayNet.

Canada 

Résumé

Dans l'ensemble, les prêts consentis par le secteur privé aux entreprises canadiennes ont continué de croître au cours du deuxième semestre (S2) de 2022 (juillet à décembre). La croissance des prêts a été stimulée par les prêts aux grandes entreprises, l'encours de crédit et les nouveaux décaissements aux grandes entreprises ayant augmenté respectivement de 6,4 % et 7,4 % par rapport au premier semestre (S1) de 2022 (janvier à juin). En revanche, l'encours de crédit aux petites et moyennes entreprises a légèrement augmenté, tandis que les nouveaux prêts aux petites et moyennes entreprises ont diminué pour la première fois depuis 2020. Les nouveaux prêts étaient inégaux dans l'ensemble des secteurs, allant d'une diminution de 6,1 % dans le secteur primaire à une augmentation de 60 % dans le secteur du transport et de l'entreposage. Ces changements ont eu lieu dans le contexte d'importantes augmentations du taux directeur de la Banque du Canada, qui est passé de 1,50 % en juin 2022 à 4,25 % en décembre 2022.

Selon les données de *l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, les prêts aux entreprises ont continué d'augmenter au cours du deuxième semestre de 2022. Les valeurs des décaissements et de l'encours de crédit ont augmenté de 4,9 % et de 4,9 % entre le premier semestre de 2022 (janvier à juin) pour atteindre 185,0 milliards de dollars et 1 235,8 milliards de dollars respectivement, au cours du deuxième semestre de 2022 (juillet à décembre).

Les prêts aux grandes entreprises (celles dont le montant autorisé des prêts est de 5 millions de dollars ou plus) ont entraîné ces augmentations, les nouveaux décaissements ayant augmenté de 7,4 % pour atteindre 145,0 milliards de dollars entre le S1 de 2022 et le S2 de 2022. En revanche, les nouveaux prêts aux petites entreprises (celles dont le montant autorisé de prêt est inférieur à 1 million de dollars) et aux moyennes entreprises (celles dont le montant autorisé de prêt est de 1 million de dollars ou plus, mais inférieur à 5 millions de dollars) ont diminué de 2,1 % et de 4,1 %, respectivement, pour s'établir à 15,4 milliards de dollars et à 24,6 milliards de dollars au cours de la même période.

De même, l'encours de crédit aux grandes entreprises a augmenté de 6,4 % pour s'établir à 892,4 milliards de dollars, tandis que l'encours de crédit aux petites et moyennes entreprises a légèrement augmenté, respectivement de 1,8 % et de 0,7 %, pour atteindre 140,4 milliards de dollars et 203,1 milliards de dollars.

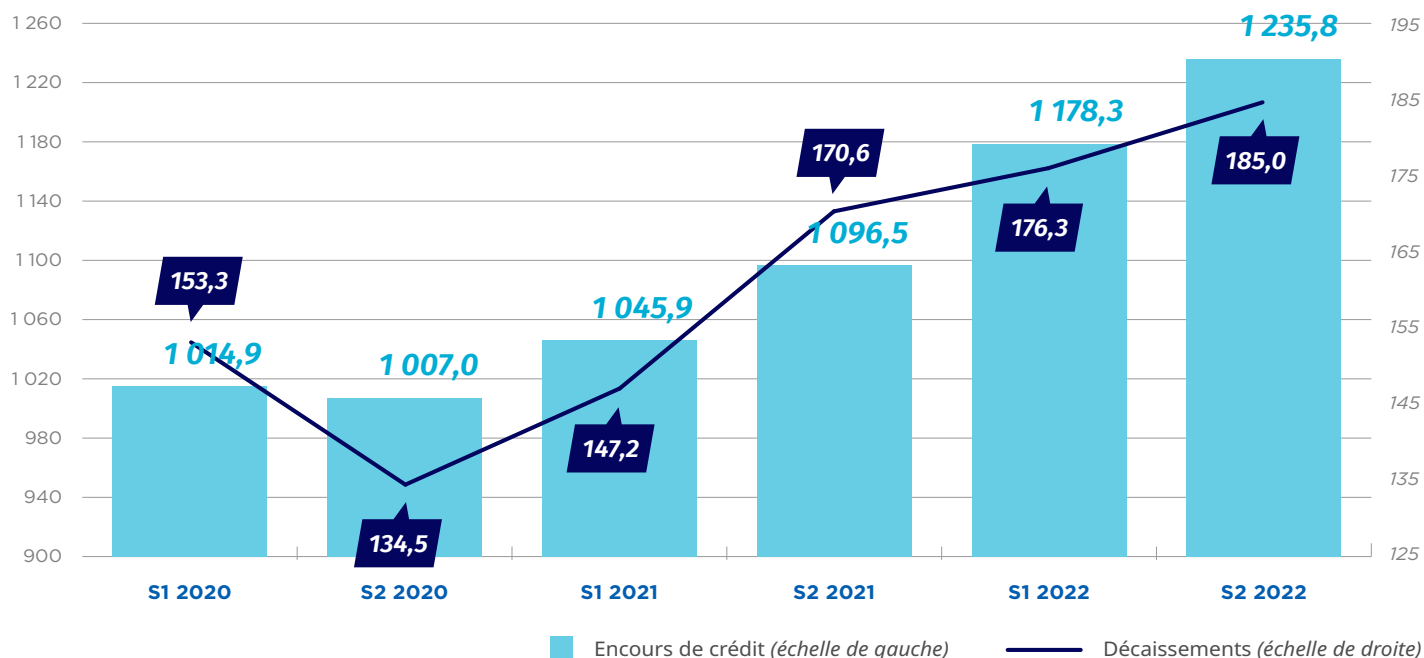
Les résultats de l'enquête de la Banque du Canada indiquent que les emprunteurs et les prêteurs ont signalé un resserrement continu des conditions de crédit au cours du deuxième semestre de 2022.

Dans l'ensemble, le contexte de prêt au S2 de 2022 a été touché par un certain nombre de facteurs macroéconomiques, notamment : la croissance continue de l'emploi et une croissance modérée du PIB; l'inflation élevée et généralisée; le resserrement de la politique monétaire (y compris la poursuite du resserrement quantitatif et l'augmentation importante du taux d'intérêt) par la Banque du Canada afin de freiner l'inflation; les interruptions continues dans la chaîne d'approvisionnement; et la guerre en Ukraine.

L'ensemble des conditions de prêt

Les résultats de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent que la valeur des décaissements et la valeur de l'encours de crédit ont continué de croître entre le S1 de 2022 et le S2 de 2022¹. La valeur des nouveaux prêts² accordés aux entreprises s'est élevée à 185,0 milliards de dollars au S2 de 2022, comparativement à 176,3 milliards de dollars en nouveaux prêts accordés au S1 de 2022, soit une augmentation de 4,9 % (figure 1). La valeur totale de l'encours de crédit au cours du S2 de 2022 a également augmenté de 4,9 % par rapport au S2 de 2022 pour atteindre 1 235,8 milliards de dollars.

Figure 1 : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), pour toutes les entreprises



Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Il est à noter que ces chiffres excluent les prêts du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), évalués à environ 49,2 milliards de dollars en janvier 2022, puisque les prêteurs considèrent ces prêts comme des éléments hors bilan³.

Ces augmentations de prêts aux entreprises se sont produites à mesure que l'important soutien budgétaire et monétaire fourni aux entreprises pendant la pandémie de COVID-19 a été largement retiré.

¹ L'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* porte sur les prêts octroyés par les banques, les coopératives de crédit et d'autres fournisseurs de financement au Canada et exclut les prêts financés par le gouvernement, comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).

² Les nouveaux prêts incluent les prêts à terme, les prêts hypothécaires non résidentiels et le crédit accordé avec garantie gouvernementale dont le remboursement s'échelonne généralement sur une période fixe de plus d'un an.

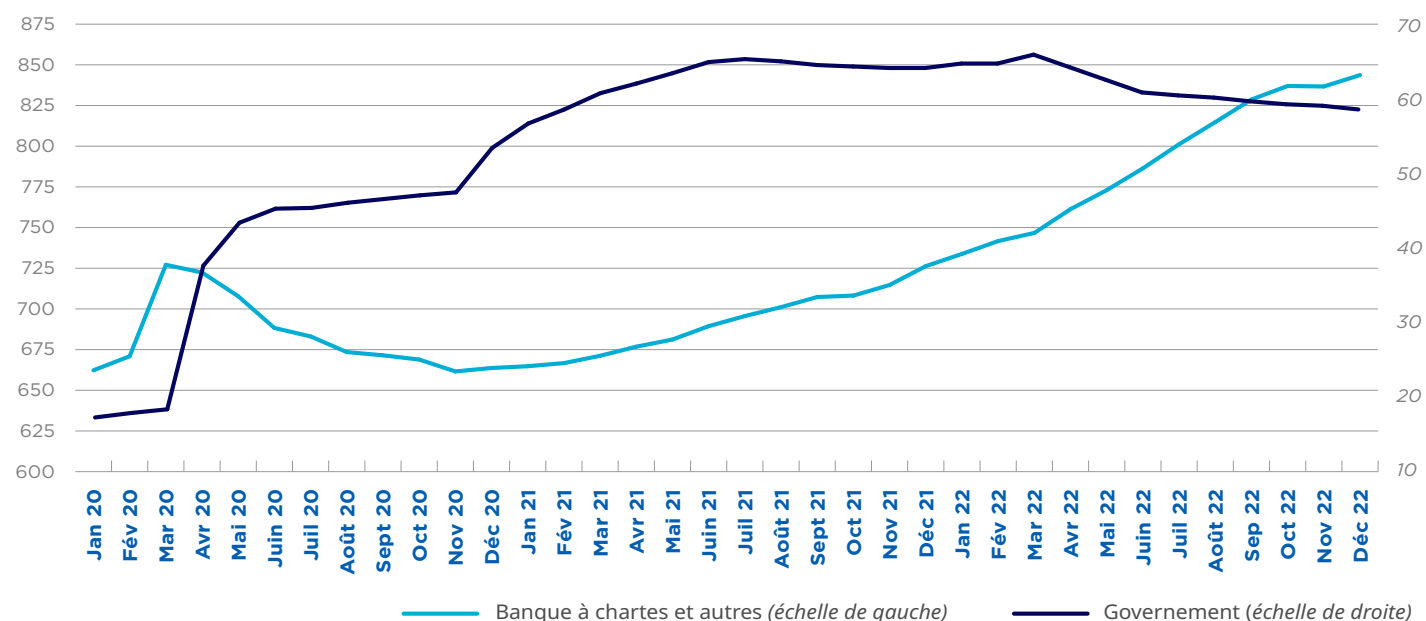
³ Les demandes de financement dans le cadre du CUEC ont été acceptées jusqu'au 30 juin 2021. En janvier 2022, le CUEC avait accordé à environ 885 527 entreprises des prêts sans intérêt et assortis d'une radiation partielle de 40 000 dollars ou de 60 000 dollars. Les statistiques sur les prêts du CUEC sont disponibles [ici](#) et [ici](#). Les prêts dans le cadre du CUEC sont exclus des données de l'enquête semestrielle puisqu'ils proviennent du gouvernement du Canada (plutôt que des banques ou d'autres prêteurs aux entreprises).

En particulier, la Banque du Canada a resserré considérablement sa politique monétaire en 2022, grâce à un resserrement quantitatif et à des augmentations rapides de son taux directeur. Les augmentations du taux directeur ont été les premières augmentations depuis 2018 et ont fait passer le taux à un jour de 0,25 % en janvier 2022 à 4,25 %, son niveau le plus élevé depuis avant la crise financière de 2007-2008, à la fin du S2 de 2022.

Le CUEC et d'autres programmes de financement du gouvernement du Canada, qui ont joué un rôle important dans le soutien des prêts aux entreprises pendant la pandémie de COVID-19, ont également été réduits en 2021 et en 2022. Ces initiatives ont été particulièrement importantes au cours de la première année de la pandémie, car la valeur des prêts non hypothécaires accordés aux sociétés non financières privées a considérablement diminué entre le S1 de 2020 et le S2 de 2020 (figure 2)⁴. Tout au long de 2021, alors que les programmes de financement gouvernementaux ont été réduits, les prêts aux entreprises privées ont repris avec la valeur des prêts non hypothécaires accordés aux entreprises par les banques à charte et d'autres sources atteignant les niveaux d'avant la pandémie à la fin du S2 de 2021.

Au S1 de 2022 et au S2 de 2022, les prêts non hypothécaires aux entreprises des banques à charte ont continué de croître. En revanche, la valeur des prêts non hypothécaires accordés aux entreprises par le gouvernement s'est stabilisée en 2021 et a commencé à diminuer en 2022, bien que cette valeur soit demeurée bien au-dessus des niveaux d'avant la pandémie.

Figure 2 : Crédits non hypothécaires accordés aux sociétés non financières privées (en milliards de dollars)

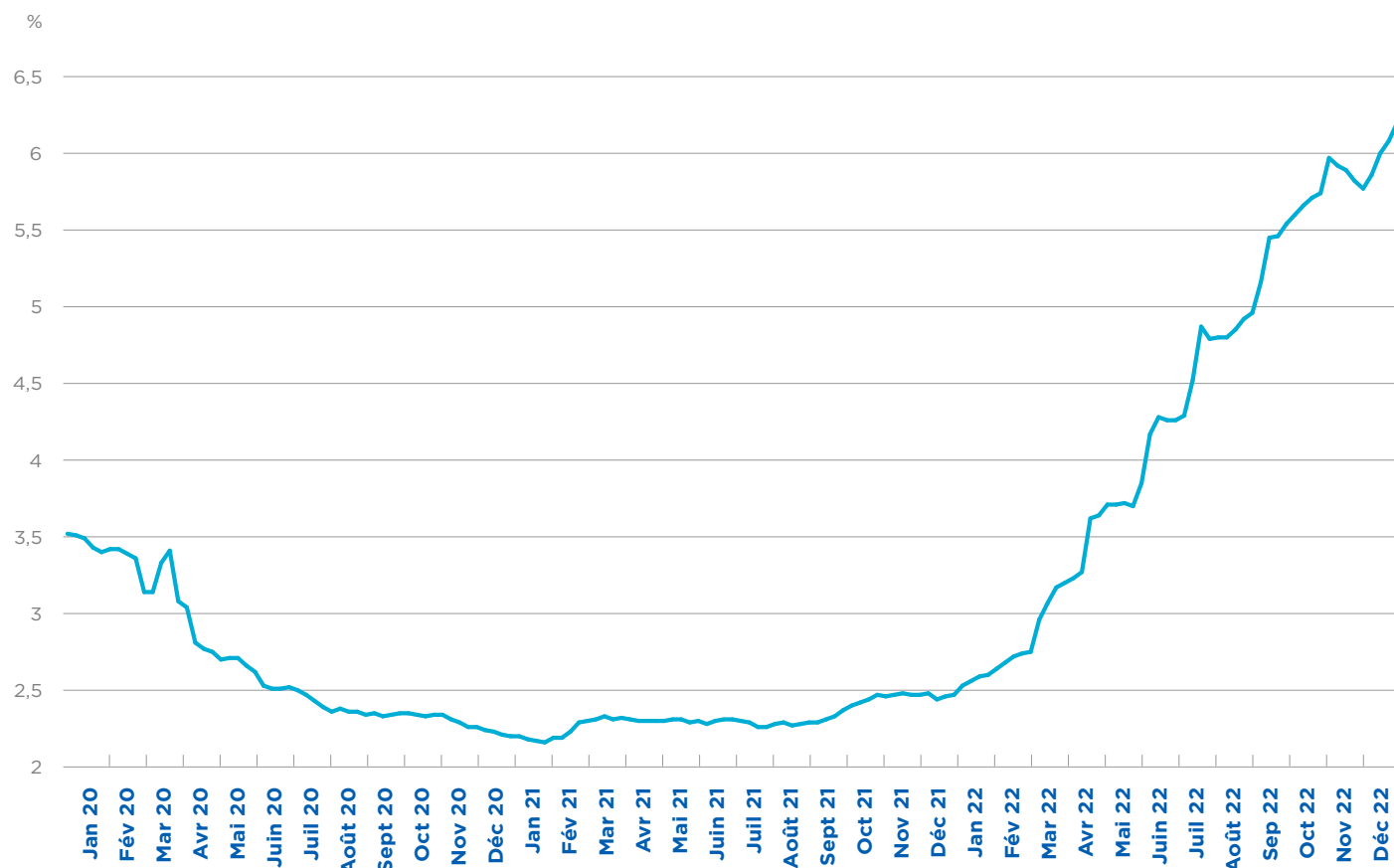


Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0640-01 — Passifs de crédits des sociétés non financières privées.

⁴ Les marchés de prêts aux entreprises ont été vraisemblablement influencés par d'autres programmes d'aide du gouvernement du Canada, tels que la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC). En subventionnant directement les salaires et le loyer, ces programmes ont certainement réduit la demande de capital des entreprises ayant eu accès à ces mesures d'aide.

Le taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises, qui est considéré comme une approximation du taux d'intérêt offert aux entreprises, est passé de 4,3 % à 6,2 % au cours du S2 de 2022, alors que la Banque du Canada augmentait son taux à un jour (figure 3).

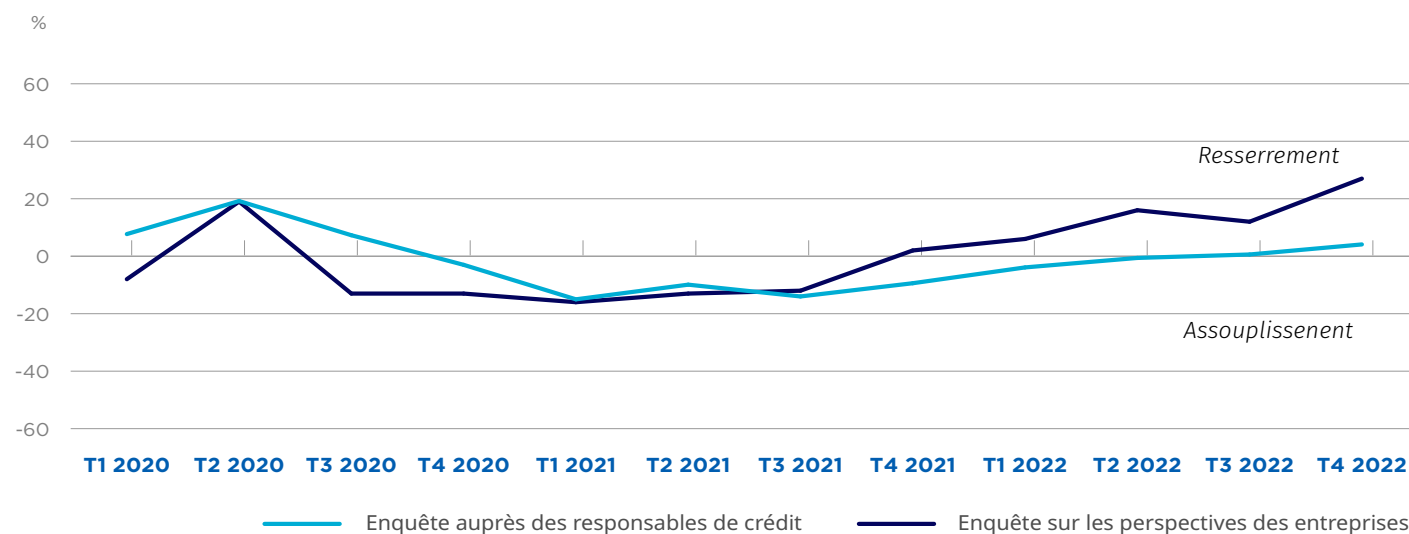
Figure 3 : Taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises, janvier 2020 à décembre 2022



Source : Banque du Canada, Taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises.

Les résultats de l'*Enquête auprès des responsables du crédit* de la Banque du Canada indiquent que le sentiment des prêteurs à l'égard des prêts aux entreprises est passé de mitigé au S1 de 2022 à un resserrement au S2 de 2022 (figure 4). De même, les indicateurs des conditions de prêt aux entreprises de l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada indiquent que les entreprises ont signalé un resserrement des conditions de prêt au cours du S2 de 2022.

Figure 4 : Conditions de prêt au Canada



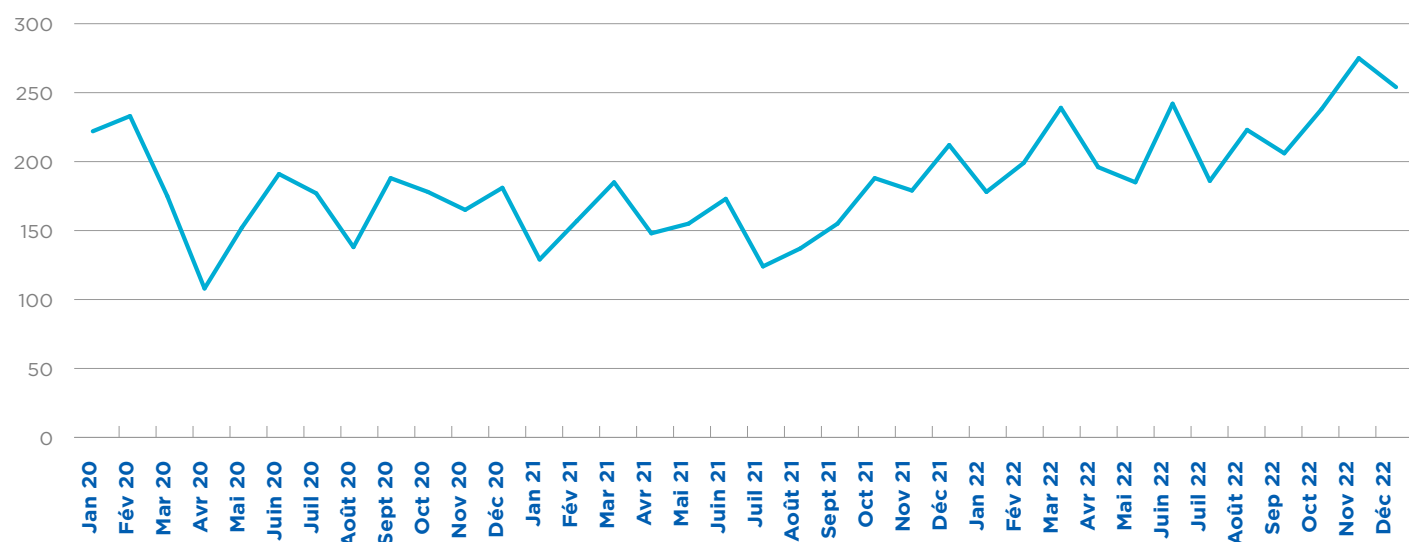
Remarque 1 : L'indice des prêts de l'*Enquête auprès des responsables du crédit* reflète l'écart entre le pourcentage pondéré des institutions financières faisant état d'un resserrement des conditions de prêt et le pourcentage pondéré de celles faisant état d'un assouplissement des conditions de prêt au cours des trois mois précédents, où la pondération est fondée sur la part de marché pertinente de chaque répondant. L'indice des prêts de l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* reflète l'écart entre le pourcentage d'entreprises faisant état d'un resserrement des conditions de prêt et le pourcentage de celles faisant état d'un assouplissement des conditions de prêt au cours des trois mois précédents.

Remarque 2 : Une valeur positive représente un resserrement des conditions de prêt; une valeur négative représente un assouplissement des conditions de prêt.

Sources : Banque du Canada, *Enquête auprès des responsables du crédit*, T3 de 2022 et T4 de 2022; et *Enquête sur les perspectives des entreprises*, T3 de 2022 et T4 de 2022.

Au S2 de 2022, le nombre moyen de faillites par mois était de 230, comparativement à une moyenne mensuelle de 207 au S1 de 2022 (figure 5). Cette augmentation a rapproché le S2 de 2022 des niveaux d'avant la pandémie (moyenne de 247 par mois au cours du S1 de 2019)⁵. L'augmentation modeste du nombre de faillites, bien qu'elle soit encore relativement faible d'un point de vue historique, s'est produite dans le contexte du retrait d'importants soutiens financiers, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et le CUEC, ainsi que d'un certain nombre d'autres facteurs macroéconomiques difficiles, y compris la hausse des taux d'intérêt et une inflation élevée⁶.

Figure 5 : Nombre de faillites d'entreprises



Source : Bureau du surintendant des faillites Canada, Statistiques sur l'insolvabilité au Canada.

⁵ Les niveaux d'avant la pandémie étaient relativement faibles en raison de la baisse constante du nombre de faillites au cours des années précédant 2020.

⁶ Les chiffres relatifs aux faillites ne comprennent pas toutes les fermetures, puisqu'ils n'incluent pas les entreprises qui ont cessé leurs activités sans déclarer faillite.

Le tableau 1 montre des données sur les nouveaux prêts tirées de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, en particulier le total des décaissements de prêt répartis selon le type de fournisseur. Les banques canadiennes, qui représentent plus de la moitié des nouveaux prêts octroyés au Canada, ont augmenté leurs décaissements de 6,1 % entre le S1 de 2022 et le S2 de 2022 pour atteindre 112,0 milliards de dollars. De façon similaire, les nouveaux prêts octroyés par les autres banques ainsi que les coopératives de crédit et les caisses populaires ont augmenté de 6,6 % et de 3,7 %, pour atteindre respectivement 37,0 milliards de dollars et 15,6 milliards de dollars. En revanche, les nouveaux prêts octroyés par les sociétés de financement ainsi que les compagnies d'assurance et gestionnaires de portefeuille ont diminués de 3,1 % et de 2,7 %, pour s'établir respectivement à 16,1 milliards de dollars et 4,3 milliards de dollars.

Table 1 : Valeur des décaissements (en milliards de dollars) pour toutes les entreprises, selon le type de fournisseur

Type de fournisseur	2020		2021		2022	
	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Banques canadiennes	87,4	74,0	83,9	100,6	105,6	112,0
Autres banques	32,6	28,1	29,6	33,7	34,7	37,0
Coopératives de crédit et caisses populaires	11,6	12,0	14,1	14,8	15,0	15,6
Sociétés de financement	16,9	15,1	14,8	15,6	16,6	16,1
Compagnies d'assurance et gestionnaires de portefeuille	4,8	5,3	4,9	5,8	4,4	4,3
Tous les fournisseurs	153,3	134,5	147,2	170,6	176,3	185,0

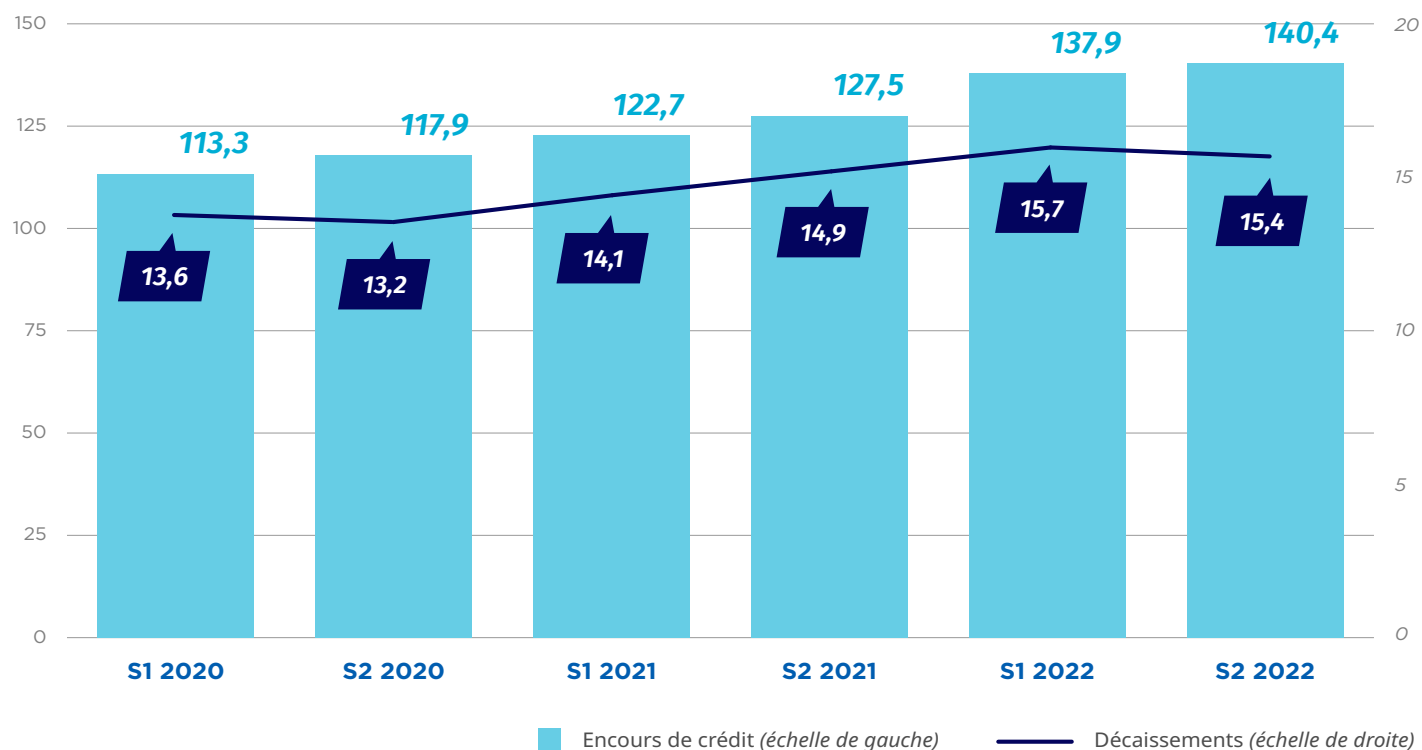
Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Conditions de prêt selon la taille d'entreprise

Les résultats de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent que les nouveaux prêts (figures 6a à 6 c) aux petites entreprises (celles dont le montant autorisé de prêt est inférieur à 1 million de dollars) et aux moyennes entreprises (celles dont le montant autorisé de prêt est supérieur ou égal à 1 million de dollars, mais inférieur à 5 millions de dollars) ont diminué entre le S1 et le S2 de 2022 de 2,1 % et de 4,1 % pour s'établir respectivement à 15,4 milliards de dollars et à 24,6 milliards de dollars.

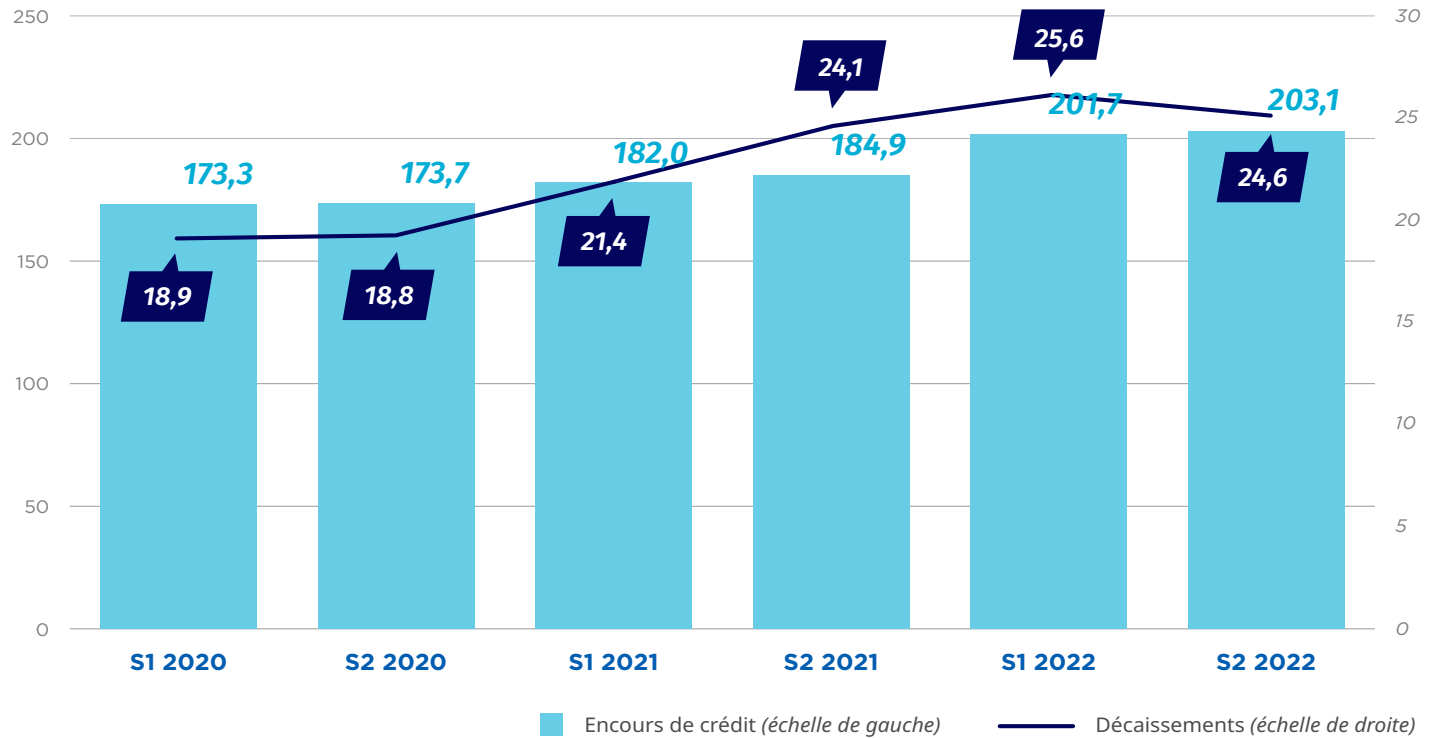
En revanche, les nouveaux prêts aux grandes entreprises (celles dont le montant autorisé de prêt est de 5 millions de dollars ou plus) ont augmenté de 7,4 % entre le S1 et le S2 de 2022 pour s'établir à 145,0 milliards de dollars. Dans l'ensemble, la valeur de l'encours de crédit pour les petites, moyennes et grandes entreprises a augmenté de 1,8 %, 0,7 % et 6,4 %, respectivement, par rapport aux niveaux du S1 de 2022, pour atteindre 140,4 milliards de dollars, 203,1 milliards de dollars et 892,4 milliards de dollars.

Figure 6a : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), petites entreprises



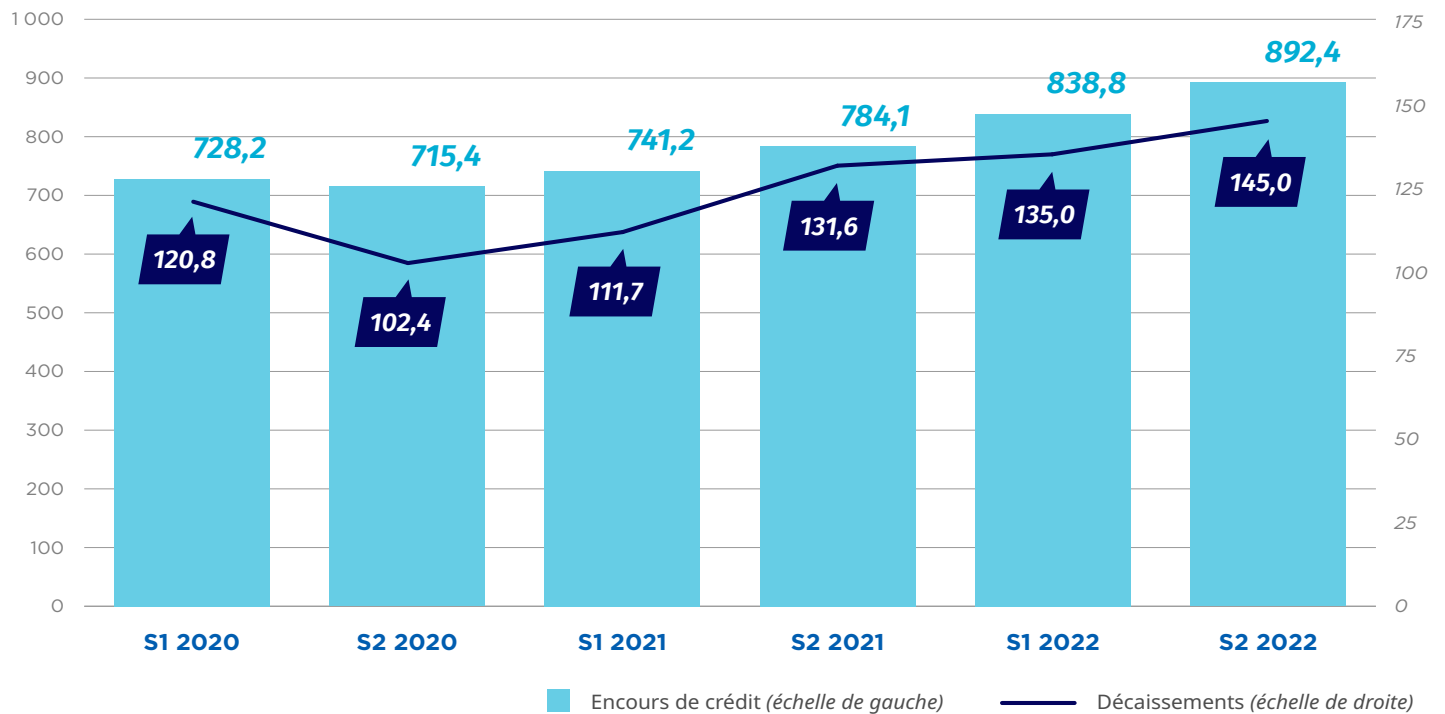
Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 6b : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), moyennes entreprises



Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 6c : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), grandes entreprises



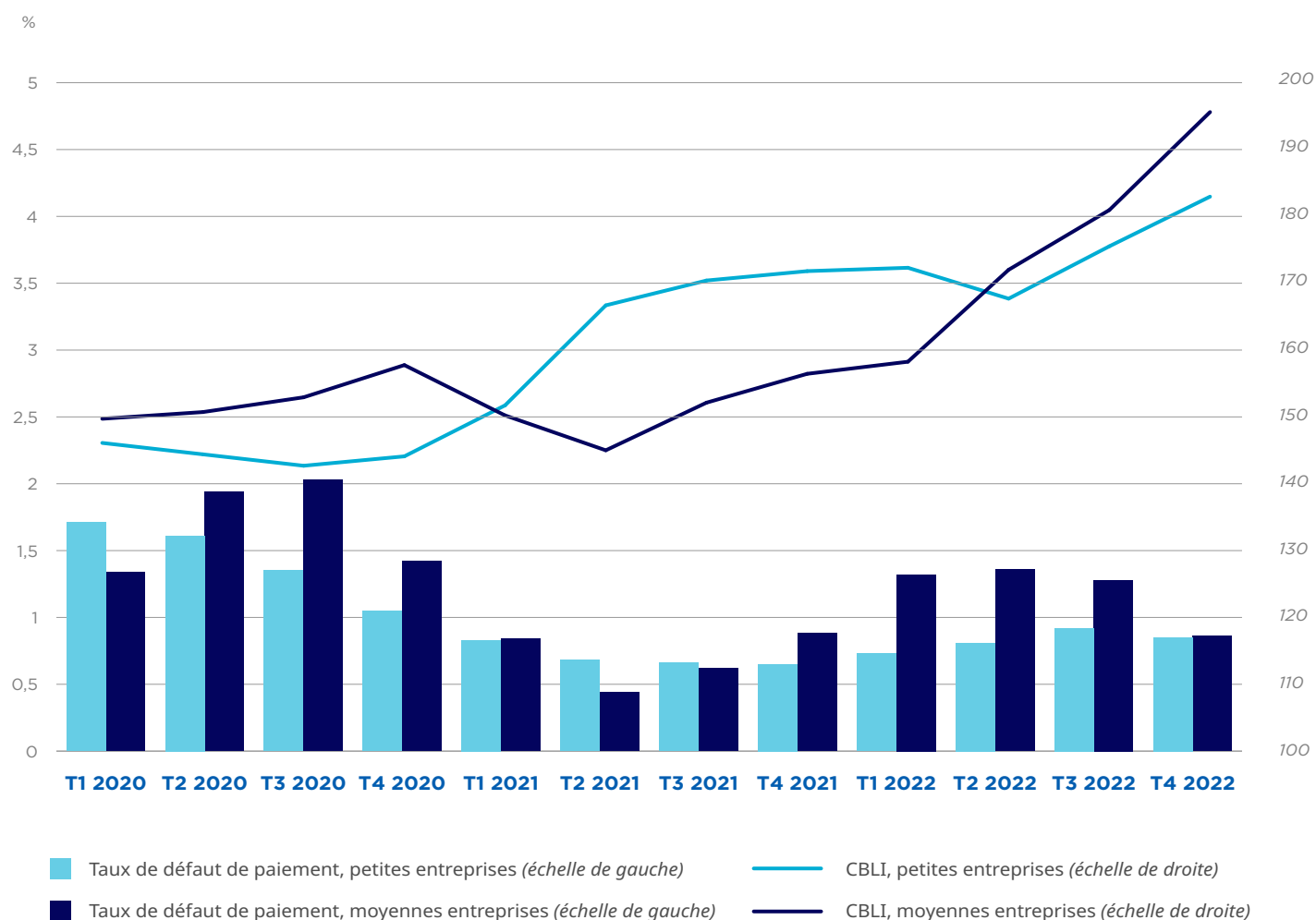
Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Les données du Canadian Business Lending Index (CBLI) de PayNet indiquent en outre que les nouveaux prêts aux moyennes entreprises ont augmenté tout au long du S2 de 2022 (figure 7). De même, le CBLI indique que les prêts aux petites entreprises ont augmenté au cours du S2 de 2022.

Selon les données de PayNet, les défauts de paiement des petites entreprises sont demeurés relativement inchangés au cours du S2 de 2022. En revanche, les défauts de paiement des moyennes entreprises ont légèrement diminué au cours de cette période.

Bien que le CBLI de PayNet soit une source utile pour mesurer les prêts aux entreprises, les comparaisons directes entre le CBLI et l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* devraient être limitées en raison de différences méthodologiques.

Figure 7 : Taux de défaut de paiement (en pourcentage) et Canadian Business Lending Index (CBLI) pour les petites et moyennes entreprises



Remarque 1 : Le CBLI est une mesure du volume net des nouveaux prêts accordés aux petites et moyennes entreprises. Le CBLI utilise une définition des petites et moyennes entreprises différente de celle employée dans l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*. La classification de la taille des emprunteurs est basée sur le crédit élevé (C/É) le plus récent, qui est défini comme le montant de solde total impayé le plus élevé d'un emprunteur dans la base de données de PayNet. Les emprunteurs de petite taille sont ceux dont le C/É est moins de 3,6 millions de dollars et les emprunteurs de taille moyenne sont ceux dont le C/É est de plus de 3,6 millions de dollars, mais moins de 19 millions de dollars.

Remarque 2 : Les défauts de paiement sont compilés pour chaque trimestre puis divisés par l'encours moyen du trimestre. Le résultat est ensuite annualisé. Le CBLI est calculé en fonction du pourcentage de changement dans les nouveaux prêts admissibles entre le trimestre précédent et le trimestre actuel, pondéré en dollars, en tenant compte des prêteurs admissibles pour lesquels des données existent dans les deux trimestres. Il est ensuite présenté sous forme d'indice absolu indexé de sorte que le T4 de 2007 égale 100.

Source : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022.

Conditions de prêt selon le secteur

Les résultats⁷ de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent des différences sectorielles importantes dans les nouveaux prêts au cours du S2 de 2022.

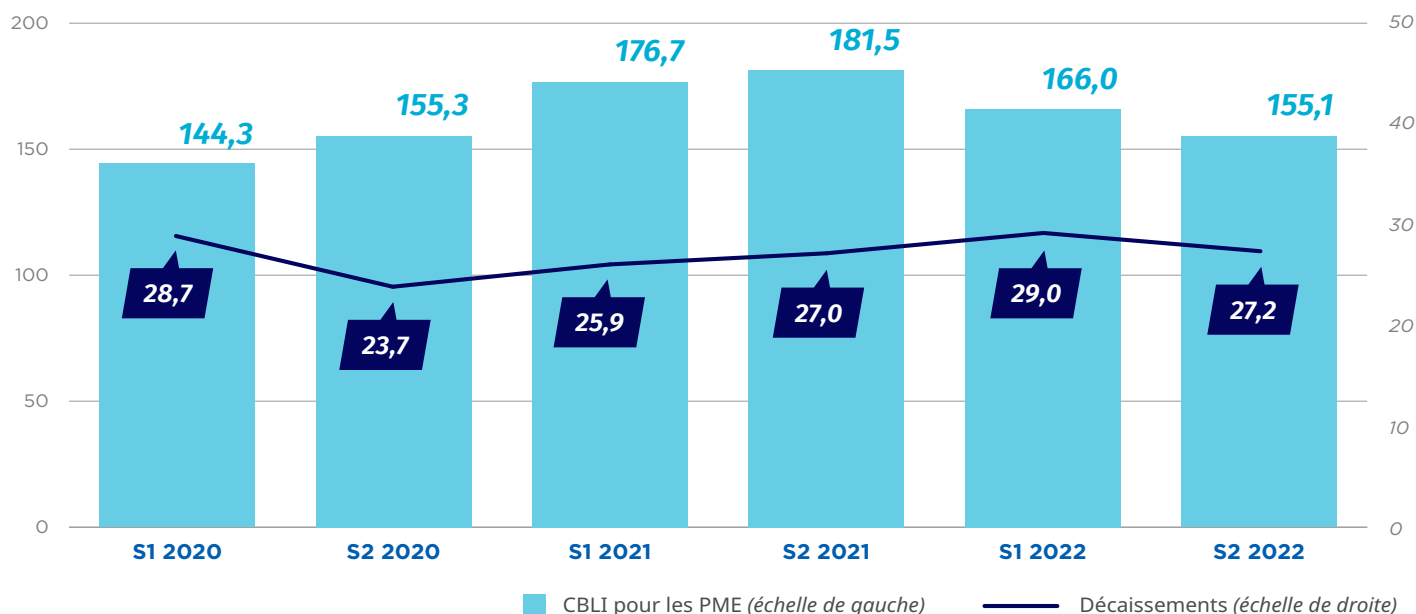
Entre le S1 et le S2 de 2022, les nouveaux prêts ont augmenté dans les secteurs du transport et de l'entreposage (60,0 %, 11,4 milliards de dollars), de la fabrication (15,9 %, 19,6 milliards de dollars), des autres industries (15,9 %, 33,6 milliards de dollars), des services d'hébergement et de restauration (8,0 %, 4,9 milliards de dollars), des services professionnels, scientifiques et techniques (7,8 %, 5,6 milliards de dollars) et du commerce de gros et de détail (1,8 %, 16,6 milliards de dollars).

En revanche, les nouveaux prêts ont diminué entre le S1 et le S2 de 2022 dans le secteur primaire (-6,1 %, 27,2 milliards de dollars). Les nouveaux prêts dans le secteur de la construction sont demeurés à peu près inchangés (-0,3 %, 17,9 milliards de dollars).

Le CBLI de PayNet a fait état d'augmentations au cours du S2 de 2022 dans presque tous les secteurs, à l'exception du secteur primaire et du secteur des services d'hébergement et de restauration. Entre le S1 et le S2 de 2022, les nouvelles activités de prêt aux entreprises ont augmenté dans les secteurs de la construction (9,4 %), des autres industries (8,5 %), du commerce de gros et de détail (7,7 %), du transport et de l'entreposage (6,3 %), de la fabrication (2,6 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (2,4 %).

À l'inverse, le CBLI indique que les prêts ont diminué entre le S1 et le S2 de 2022 dans le secteur primaire (-6,5 %) et dans les services d'hébergement et de restauration (-2,3 %)⁸.

Figure 8a : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur primaire

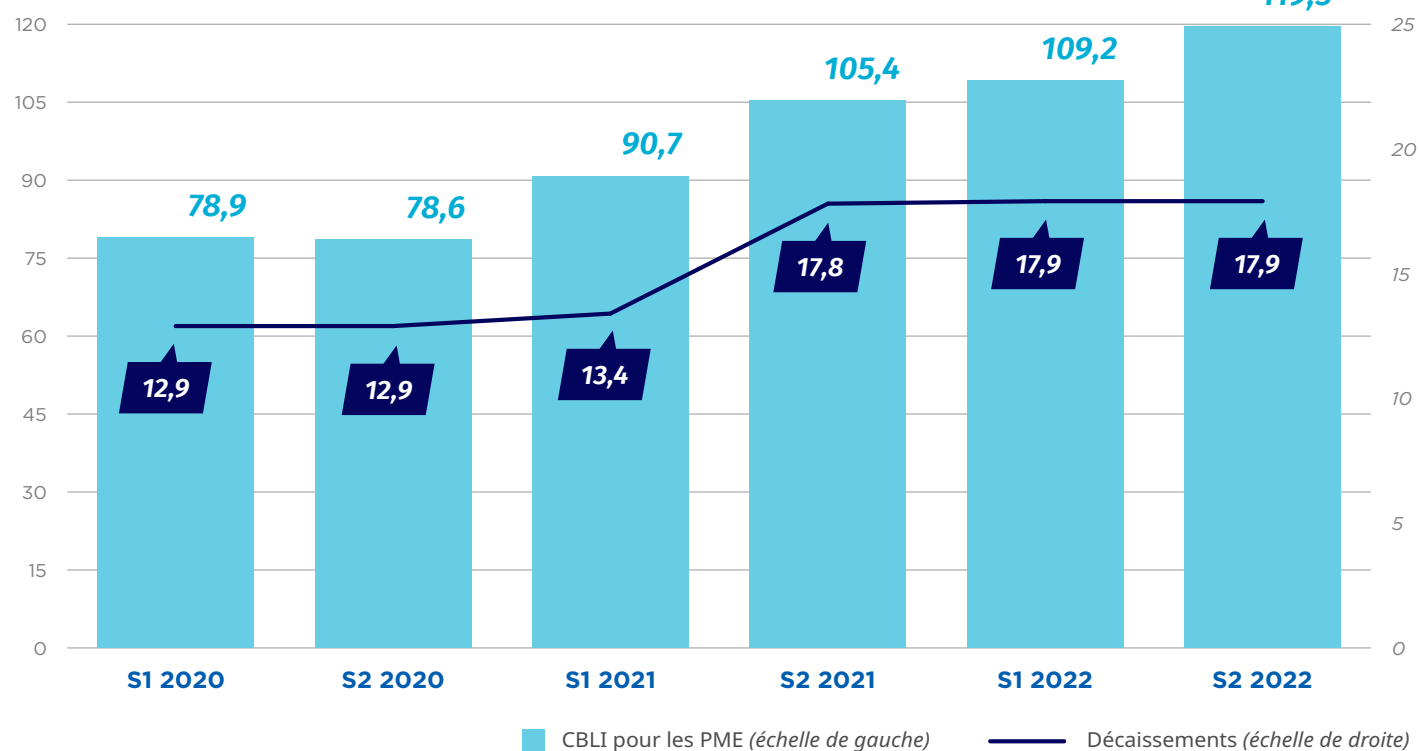


Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

⁷ Les décaissements pour les secteurs de la finance et des assurances, ainsi que les services immobiliers et services de location et de location à bail, n'apparaissent pas aux figures 8a à 8h. Ces derniers sont des secteurs emprunteurs majeurs dans lesquels les décaissements ont diminué de 3,0 % et de 4,5 %, respectivement, entre le S1 et le S2 de 2022.

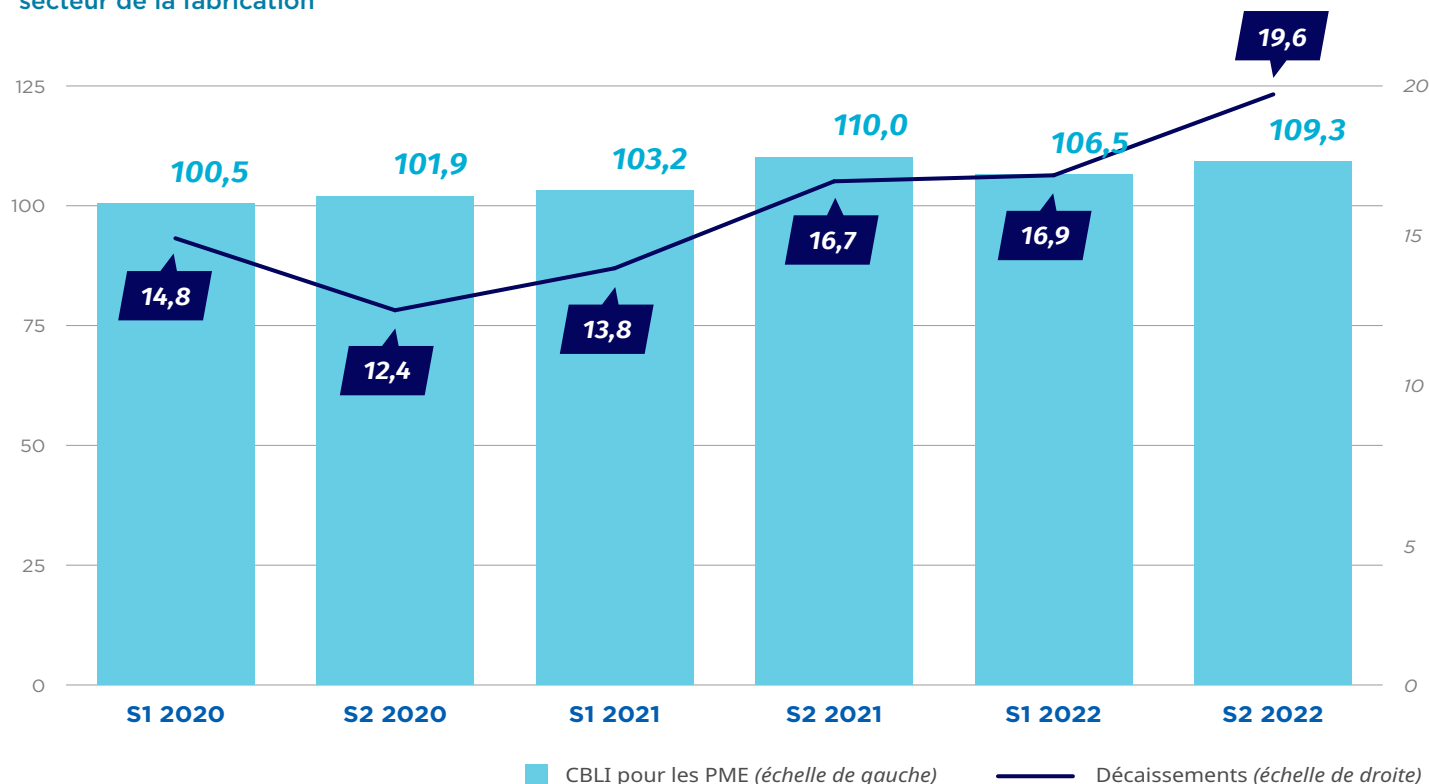
⁸ Comme mentionné ci-dessus, les comparaisons directes entre le CBLI et l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* devraient être limitées en raison de différences méthodologiques.

Figure 8b : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur de la construction



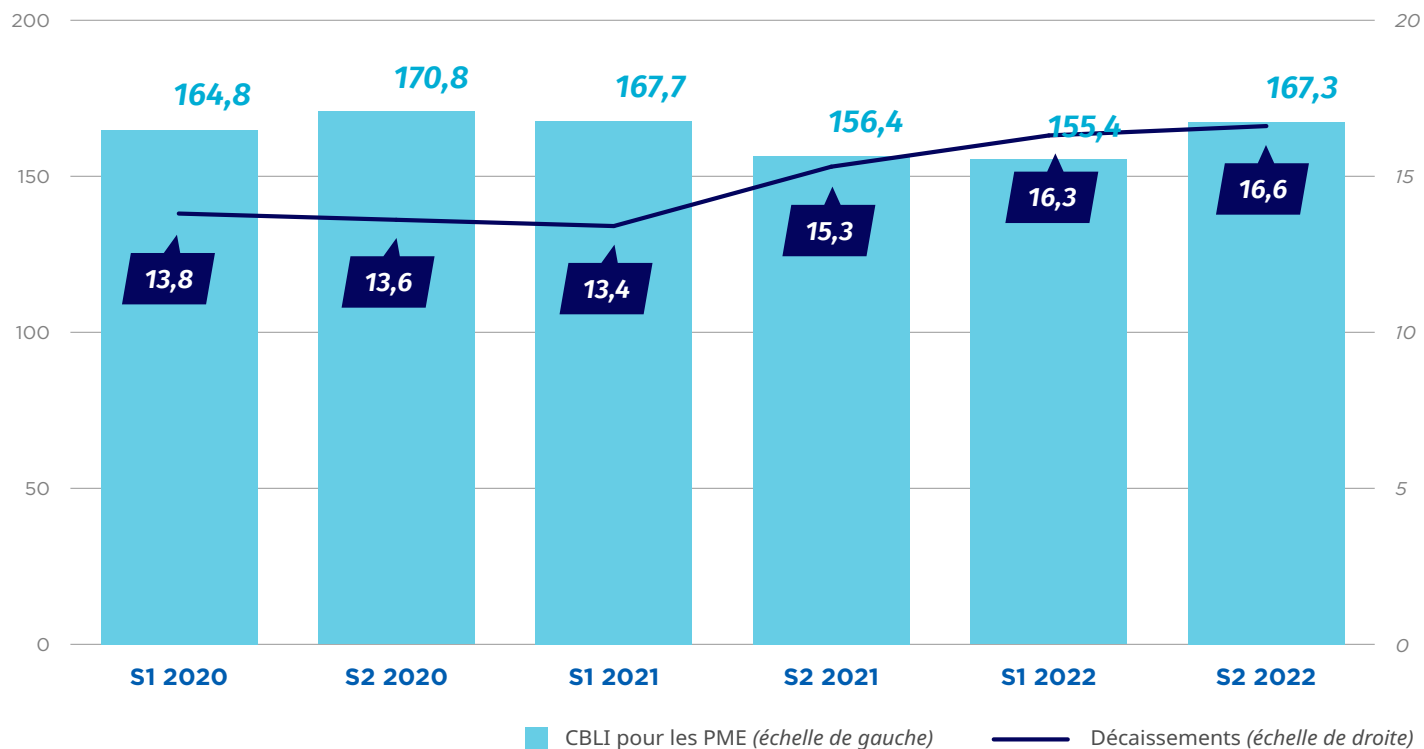
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8c : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur de la fabrication



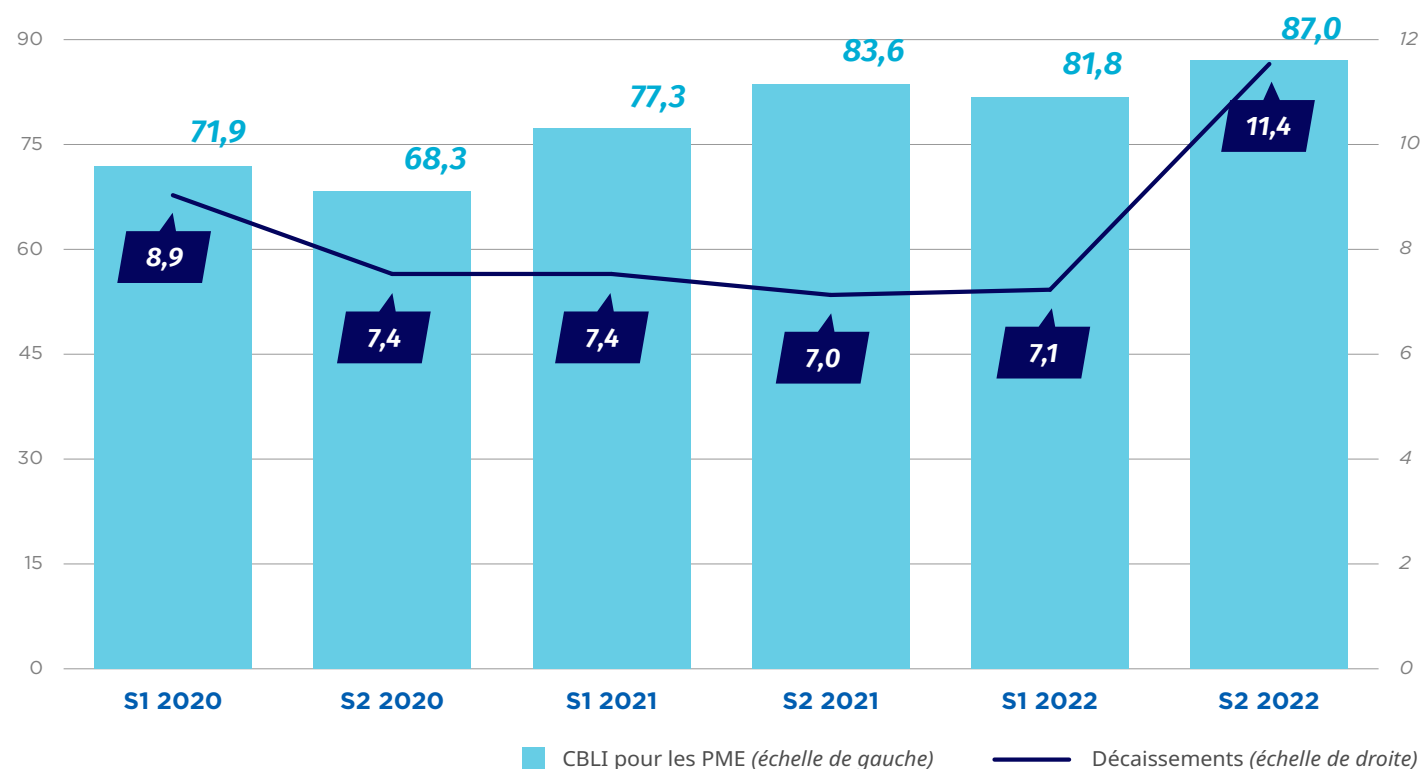
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8d : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteurs du commerce de gros et de détail



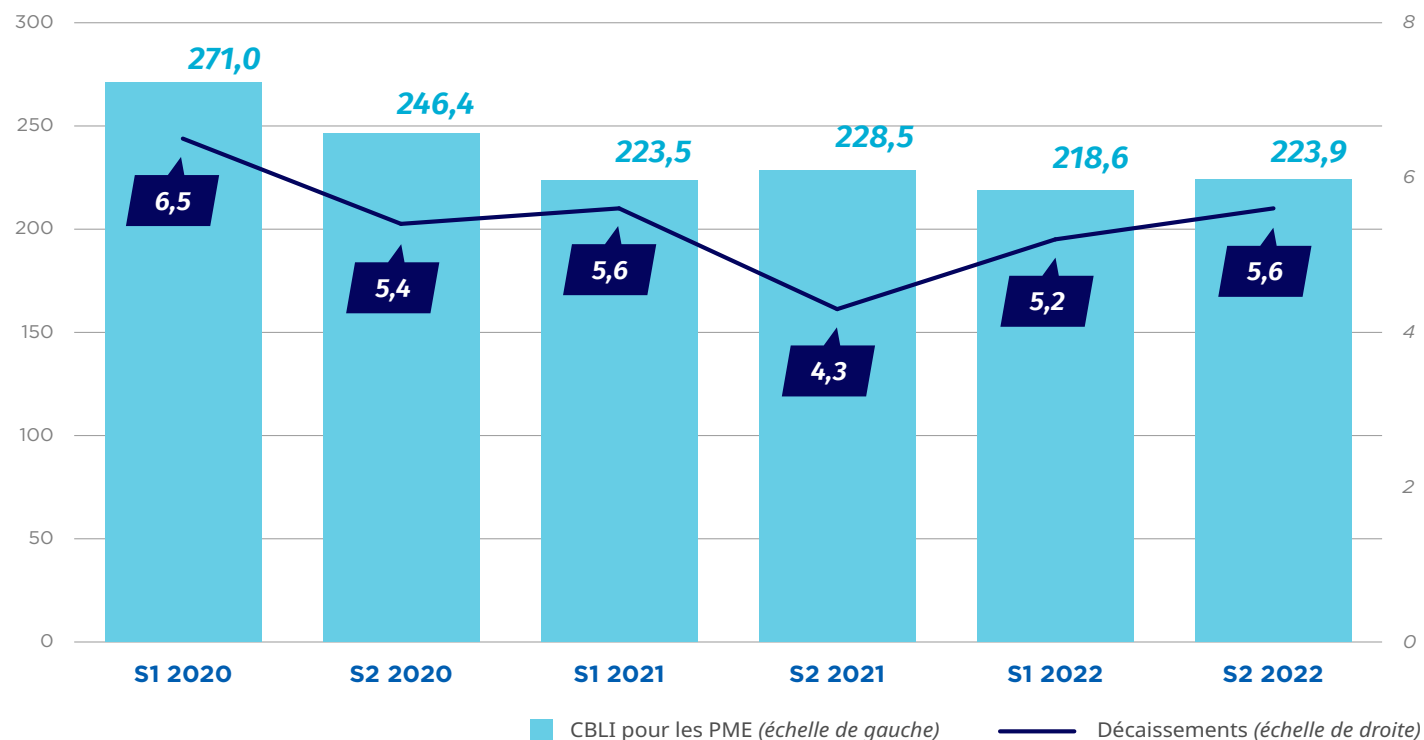
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8e : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur du transport et entreposage



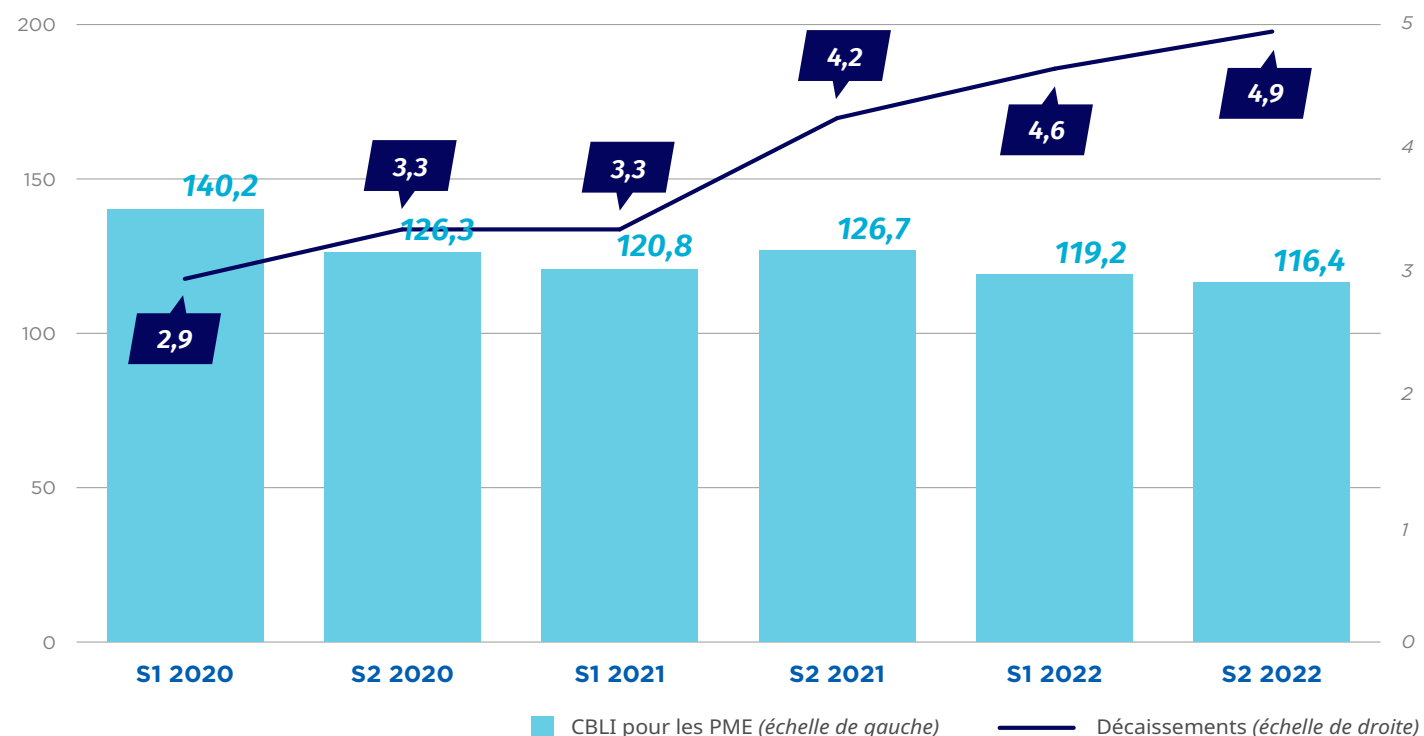
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8f : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des services professionnels, scientifiques et techniques



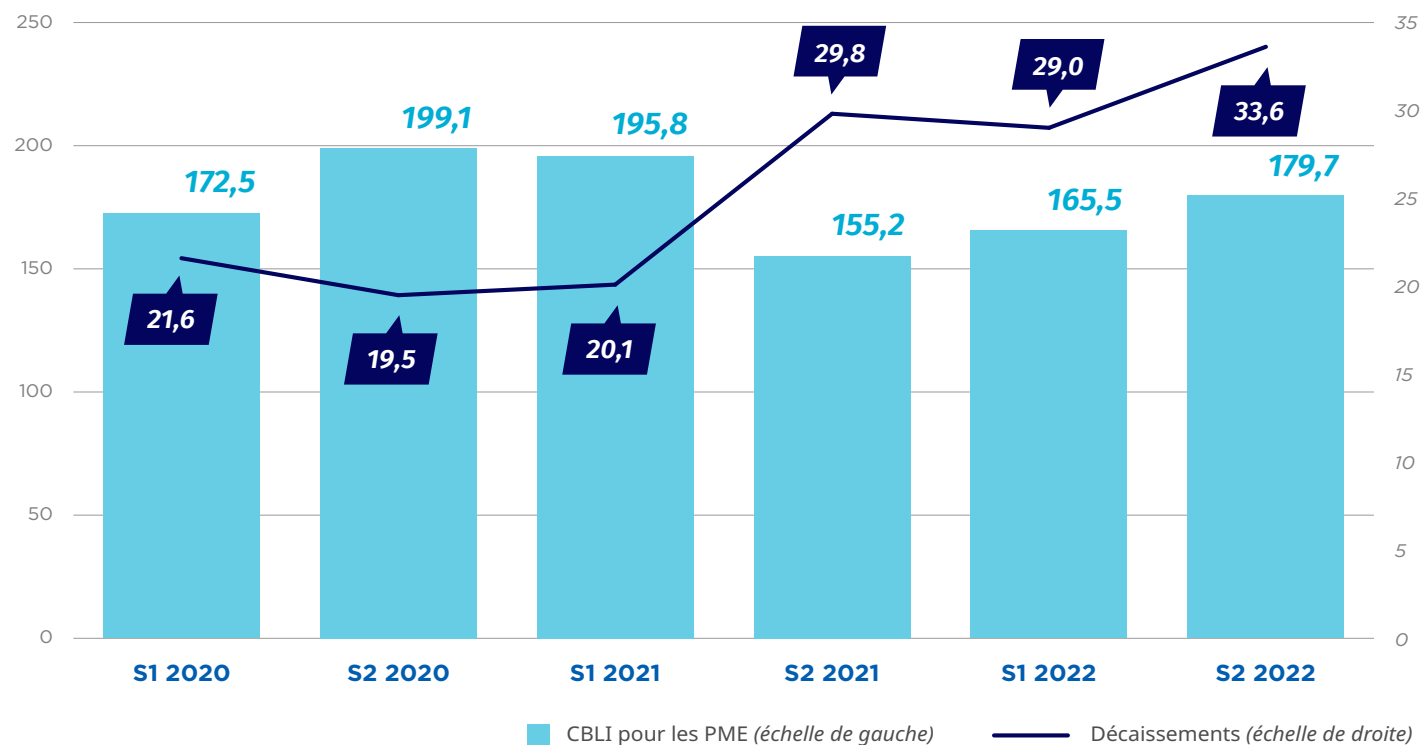
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8g : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des services d'hébergement et de restauration



Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8h : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des autres industries



Remarque : La valeur des prêts accordés aux entreprises du secteur des finances et des assurances et de l'immobilier et des services de location et de location à bail n'est pas comprise dans la catégorie « autres secteurs ».

Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

À propos des sources principales

L'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* de Statistique Canada vise à améliorer la disponibilité de l'information sur le financement des entreprises au Canada. Cette enquête collecte des données auprès de 120 grands fournisseurs de services de financement, y compris des banques canadiennes, des coopératives de crédit et des caisses populaires, qui sont responsables de plus de 90 % des prêts aux entreprises au Canada.

L'*Enquête auprès des responsables du crédit* de la Banque du Canada sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Plus particulièrement, l'enquête permet d'obtenir de l'information sur les perspectives des répondants concernant la composante tarifaire et non tarifaire des prêts aux entreprises, ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, trimestrielle, est menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés.

L'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada fait la synthèse de l'information recueillie dans le cadre d'entrevues réalisées par le personnel des bureaux régionaux de la Banque auprès des responsables d'une centaine d'entreprises, choisies en fonction de la composition du produit intérieur brut du Canada. L'enquête permet à la Banque de connaître l'opinion de ces entreprises sur des sujets d'intérêt particulier (comme la demande et les pressions exercées sur la capacité de production) ainsi que sur l'évolution future de l'activité économique.

Le *Canadian Business Lending Index* (en anglais seulement) de PayNet se fonde sur la base de données privée de PayNet. Cette base de données sur les prêts et les baux d'entreprises est mise à jour hebdomadairement et contient à ce jour des renseignements sur plus d'un million de contrats d'une valeur dépassant les 102 milliards de dollars.